

DATES des formations :

Inscrites sur la FICHE D'INSCRIPTION
ou me contacter pour m'informer de votre besoin.

Prise en charge possible :

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43941 75
auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

La formation est référencée dans le DATA-DOCK sous le n°
0057793.

- Crédit d'impôt.

A réception de votre fiche d'inscription et de votre règlement, je vous
adresse une confirmation d'inscription par mail.

La fiche d'inscription est à retourner avec votre règlement à :

Marceline CARPENE
2 rue Paul Eluard
94120 Fontenay sous bois

CONTACT :

06 87 58 64 87
contact@chantprenatal.org
www.chantprenatal.org

N° SIRET : 401 394 002 00034



FORMATION en CHANT PRENATAL

Méthode Marceline Carpène©2005

PROGRAMME / NIVEAU 1**PREPARATION CORPORELLE ET SON**

- Respiration adaptée aux besoins du chant.
- Mobilité maternelle.
- Ressentir les effets qualitatifs du Son grâce aux Voyelles, avec la mobilité maternelle.
- Découvrir l'assise diaphragmatique sur laquelle le chant repose, grâce aux consonnes.

PREPARATION POUR CHAQUE CHANSON

- Explorer l'ambiance, avec le chant de la gamme, par notes conjointes.
- Apprendre la mélodie par imitation en développant l'écoute.
- Principes pédagogiques pour les bases musicales, mise en place de la : pulsation, balance, respiration.
- Initiation au xylophone pour l'accompagnement, notions d'harmonie élémentaire.
- Différencier les atmosphères et les effets entre : un rythme binaire, ternaire ; une gamme majeure ou mineure.
- Reconnaître les différents besoins et savoir y répondre.

REPERTOIRE

- Chansons de jeux adaptées aux aînés selon l'âge.
- Chansons avec le conjoint.
- Répertoire original avec partitions.

NIVEAU 2

- Approfondissement du niveau 1.
- Chansons avec plusieurs accords, plus complexes.
- Elargissement du répertoire.

PRESENTATION DE LA FORMATRICE

- Sage-femme de 1990 à Septembre 2024
- Pratique : Chant, harpe, autoharpe, instrumentarium Orff.
- Formations en Pédagogie Artistique Pluridisciplinaire niveau 1 et 2 de Geneviève Marty-Libert.
- Pratique du chant avec les femmes enceintes depuis 1996, création d'un atelier « Chant prénatal » en 1997, depuis 2001 : cours de chant prénatal en individuel afin de répondre de façon approfondie aux besoins différents.
- Depuis 2005 j'enseigne ma propre méthode en Chant Prénatal.
- Participe à la réalisation de 5 CDs de Musique pour enfants et adultes, en chant, harpe et instrumentarium Orff.
- Interprète le chant au sein du DVD de Geneviève Marty-Libert en 2019.
- Enseignement du Chant Prénatal à la maternité de Port-royal à Paris depuis 2019.

RECHERCHES SPECIFIQUES

Percevant les besoins des femmes enceintes, j'ai souhaité adapter pour elles mes connaissances musicales au niveau :

- Du Corps : grâce aux exercices nécessaires au chant, la respiration s'harmonise, se déploie ; la détente gagne en profondeur avec le Son.
- De l'Ame : la musique permet l'expression de la sensibilité, de sentiments ; la vie intérieure s'enrichit ; la confiance en soi se renforce.
- De l'Esprit : le travail proposé est orienté vers une approche qualitative de la Musique, vécue sainement celle-ci est source d'équilibre, de structuration intérieure.

Cette formation inclut les débutants en musique car les bases et les principes pédagogiques sont explicités.

Vous pouvez animer un atelier dès la fin du 1^{er} niveau.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

LIEU : 2 rue Paul Eluard, 94120 Fontenay sous bois, Rer A Val de Fontenay

DUREE : **en 2 niveaux** : chaque niveau comprend 2 JOURS, de 6 heures chaque jour, soit 12 heures par niveau.

HORAIRES : 9H30 à 12H00 et 13H30 à 17H00.

TARIFS : 300,00 euros TTC pour chaque niveau de 2 JOURS.

Chèque à libeller à l'ordre de : Marceline Carpène

A adresser à : Marceline Carpène

2 rue Paul Eluard, 94120 Fontenay sous bois.

Votre inscription est valide à la réception de votre fiche d'inscription remplie, signée avec votre règlement.

Le chèque est encaissé à la fin de chaque niveau.

REGLEMENT

A compter de la date de signature de la fiche d'inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue : paiement par le stagiaire des 300, euros à l'organisme de formation.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis.

MATERIEL

- prévoir une tenue souple, chaussettes, 1 bouteille d'eau
- bloc de papier A4, crayons de papier, gomme, stylo bille, rangement format A4 pour ranger vos partitions,
- un enregistreur pour retrouver les mélodies des chansons, pour les débutants en musique.